

Hannut, le 11 juin 2025

RENTREE 2025

SECRETARIAT ELEVES

Chers parents,

Début juillet, votre enfant va recevoir son bulletin avec son diplôme (le CEB ou autre(s) attestation(s) de réussite), ainsi que l'/les attestation(s) relative(s) à la langue moderne (via l'école primaire).

Les parents des élèves de 1^{re} veilleront à rassembler et à remettre à leur enfant l'ensemble des documents qui sont indispensables à l'officialisation et à la régularité de toute inscription au Lycée, **pour le jour de la rentrée des classes**.

Les documents à remettre sous enveloppe nominative fermée sont les suivants :

1. le Certificat d'étude de base (C.E.B.)

*Attention : il est impératif de remettre le **document original** dûment signé par votre enfant (pas de photocopie admise) ;*

2. l'Attestation de suivi de langue moderne (document original svp) ;

3. l'Attestation du suivi de l'immersion (document original svp) ; si cela a été le cas ;

Ces documents sont délivrés et signés par la Direction du fondamental via le bulletin de juillet.

4. un document imprimé reprenant les données de la **puce** et copie de la **carte d'identité de votre enfant** via le lecteur de carte, via votre Commune de résidence ou via l'Accueil du Lycée [*si la carte était arrivée à échéance, si l'adresse postale a été modifiée ou si la carte n'a pas encore été présentée lors de l'inscription*].

La date de la carte doit rester en ordre de validité dans le dossier de votre enfant.

Pour toute nouvelle pièce d'identité, merci de transmettre les nouveaux documents au secrétariat élèves dans les meilleurs délais, de préférence par mail à lyceehannut@ecah.be

IMPORTANT : Merci de veiller à la vérification des données de tous les documents scolaires [CEB et attestations] : l'orthographe du nom et prénom de votre enfant, lieu et date de naissance, signatures, sceau de l'établissement scolaire, ...).

Le Formulaire d'adhésion aux Projets et Règlements :

Trois fascicules explicitent les projets et règlements de notre établissement. Ces textes fondent notre action éducative et pédagogique.

L'accord d'adhésion : Ces textes relatifs aux textes fondateurs de notre action pédagogique et éducative sont consultables en ligne sur le site du Lycée via l'onglet « Notre école » ou via le lien suivant : <https://www.ecah.be/lycee/page.php?p=3>

Concernant le Formulaire d'adhésion aux Projets et Règlements et/ou pour tout autre document d'inscription non finalisé(s) et/ou non signé(s), vous serez invités à vous présenter au secrétariat élèves afin d'officialiser définitivement l'inscription de votre enfant.

Remarques :

- Les **informations** et **modalités** concernant les « frais scolaires » – « Rent a Book » (achats livres scolaires), « ITschool » (plateforme financière – réservation sandwiches et facturations, autres frais) – vous seront envoyées par mail **début juillet**. Les modalités pour la réservation des casiers et pour toutes autres informations utiles relatives à l'économat vous parviendront lors de la rentrée.
- **Si votre enfant n'a pas réussi son CEB** : Nous en avertir svp et définir votre positionnement pour la poursuite de sa scolarité (souhait d'intégrer une 1^{re} Différenciée ?).
- **Le 26/08/2025** **Rencontre avec les parents des élèves concernés par l'intégration. A confirmer.**
- **Le 26/08/2025** **Rentrée des classes pour tous les élèves de 1^{re} et de 2^e année.**

Un autre mail vous parviendra fin août pour préciser les contours de la rentrée.

Toute autre démarche administrative implique impérativement de s'adresser à l'**Accueil** qui assure le **secrétariat élèves** (Gestion des « dossiers élèves », L. Krüger : 019/519.500 lyceehannut@ecah.be).

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

PINTE Jean-Michel
Directeur a.i.

019/519 500

www.ecah.be/lycee/